

L'électromobilité partagée au village

Ensemble pour une
mobilité électrique,
abordable et durable.

Partager
une voiture.

Réduire
les frais.

Protéger l'environnement.

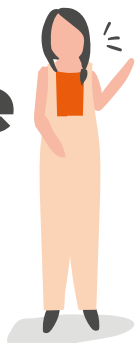
Être mobile, c'est
essentiel, surtout
en milieu rural.

Un projet de

courant d'air

la coopérative citoyenne d'énergie renouvelable,
en collaboration avec des personnes engagées de votre village.

Rester mobile en milieu rural



En milieu rural, la voiture est souvent indispensable. Mais la hausse des coûts, les alternatives insuffisantes et les objectifs climatiques nous mettent face à de nouveaux défis.

Pourquoi le village a-t-il besoin d'une nouvelle mobilité ?



Peu d'alternatives

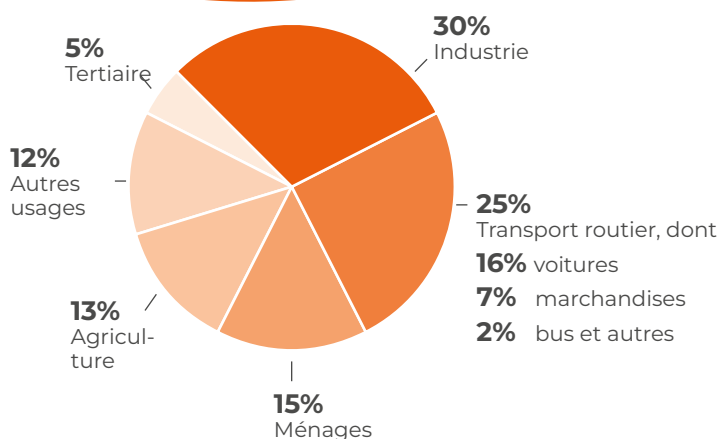
Les liaisons de bus sont souvent insuffisantes ou peu pratiques, surtout le soir et le week-end.



Climat & environnement

La mobilité est la cause d'une part importante des émissions de CO₂. Dans ce domaine aussi, de nouvelles solutions sont nécessaires.

Émissions de CO₂ en Wallonie par secteur (2023)



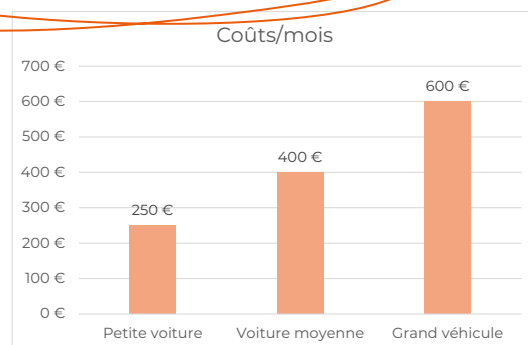
En Wallonie, les émissions de CO₂ se répartissent entre différents secteurs comme l'industrie, les bâtiments, l'agriculture et les transports. Le secteur des transports fait partie des principaux émetteurs et représente environ un quart des émissions. Les voitures particulières sont responsables d'environ 60 % des émissions liées au transport et de 16 % des émissions totales de CO₂.



Coûts en hausse

L'achat, l'entretien, les réparations et... la consommation d'une voiture personnelle deviennent trop coûteux pour de nombreux ménages.

Combien coûte une voiture personnelle par mois ?



Une voiture personnelle entraîne des coûts fixes élevés, même lorsqu'elle est peu utilisée.

D'après „Total cost of ownership of car powertrains in Belgium” (Bureau Fédéral du Plan)

La mobilité conditionne aussi la participation à la vie sociale :

sans voiture personnelle, on est souvent désavantagé, en particulier les jeunes et les personnes âgées. Existe-t-il des alternatives à la voiture personnelle, sans renoncer à sa liberté ?

Mobilité partagée – qu'est-ce que cela signifie ?

Les principaux avantages :



Moins de coûts

pas d'achat, pas de frais de réparation, pas de coûts fixes. On paie uniquement si on roule.



Moins de voitures dans le village

une voiture partagée remplace plusieurs véhicules privés.



Le lien collectif

gestion et organisation communes, responsabilité partagée.



Utiliser plutôt que posséder !

La mobilité partagée c'est une voiture utilisée par plusieurs personnes, uniquement lorsqu'elles en ont besoin.



À qui s'adresse la mobilité partagée ?

- ➔ **Aux familles et aux personnes** qui n'ont besoin d'une voiture qu'occasionnellement ou aux familles qui souhaitent remplacer leur deuxième voiture.
- ➔ **Aux seniors** qui souhaitent rester mobiles.
- ➔ **Aux jeunes et jeunes adultes** sans voiture personnelle.
- ➔ **Aux personnes** qui souhaitent partager une voiture peu utilisée pour mieux l'exploiter et réduire les coûts.

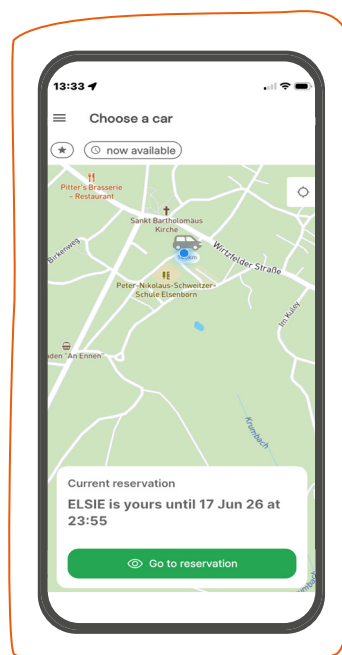
Comment fonctionne l'autopartage au quotidien ?

Mode d'emploi, pas à pas



Utiliser une voiture partagée est simple et flexible. Une première inscription suffit. Ensuite, le véhicule peut être réservé à tout moment.

- 1** > > **S'enregistrer une seule fois** et faire activer son accès.
- 2** > > **Réserver la voiture** facile, via l'app ou l'ordinateur.
- 3** > > **Rouler** ouvrir la voiture à l'heure réservée et en route !
- 4** > > **La ramener** stationner la voiture à son emplacement et brancher le chargeur.



Organisation claire et encadrée :

- > L'assurance est en ordre.
- > Entretien et contrôles réguliers.
- > Utilisation et facturation transparentes.
- > Assistance assurée en cas de problème.



Avantages pratiques au quotidien

- > Aucune charge liée à l'entretien ou à l'organisation.
- > Le véhicule est disponible lorsqu'on en a besoin.
- > Utilisation flexible selon les besoins.



Réseau

Courant d'Air fait partie du réseau européen The Mobility Factory (TMF), qui regroupe 19 coopératives issues de 5 pays, avec plus de 400 véhicules partagés et plus de 7 000 utilisateurs.



THE
MOBILITY
FACTORY

TMF développe et gère la plateforme de réservation dédiée au partage de voitures. L'appli permet de réserver, d'accéder aux véhicules, de régler les frais, ainsi que de gérer les véhicules, les utilisateurs et les groupes.

Un projet pour le village

Ce projet relie la commune, les citoyens et citoyennes et notre coopérative d'énergie.

C'est quand elle est organisée localement que la mobilité partagée fonctionne le mieux.

Qui fait quoi ?



Organisation & exploitation

Courant d'Air et Movia organisent le fonctionnement et veillent à une utilisation fluide :

- > plateforme de réservation et d'utilisation ;
- > facturation de l'utilisation ;
- > assurance du véhicule ;
- > assistance en cas de questions ou de problèmes.

Les utilisateurs·rices sur place

Les utilisateurs et utilisatrices utilisent le véhicule de manière responsable et contribuent activement à la réussite du projet.

Ancrage local & assistance sur place :

Dans l'idéal, une personne de contact locale joue le rôle d'interface entre le village et l'organisation, et accompagne le projet sur place. Selon les cas, cette personne peut aussi prendre en charge de petites tâches, par exemple :

- > contrôle visuel régulier du véhicule ;
- > nettoyage ou organisation d'un nettoyage ;
- > rendez-vous d'entretien, par exemple changement de pneus ou contrôle technique.

Pour cet engagement, une contrepartie appropriée est possible, par exemple des temps d'utilisation gratuits.

Le véhicule

La voiture mise à disposition peut l'être :

- > par une personne privée qui met son véhicule à disposition et souhaite ainsi mieux l'exploiter ;
- > par une commune, qui peut soutenir activement cette forme de mobilité ;
- > ou par la coopérative d'énergie Courant d'Air.

Emplacement & infrastructure

Un emplacement adapté est une condition essentielle pour le projet. La commune peut y contribuer en mettant à disposition un parking et en permettant l'installation d'une borne de recharge..

Les forces du modèle

- > Adaptable avec souplesse aux réalités locales.
- > Répartition claire des tâches, portées collectivement.
- > Proximité et confiance.
- > Un projet du village pour le village.



L'autopartage est plus qu'une offre de mobilité.



C'est un projet collectif qui vit grâce à l'engagement local.

Pourquoi rouler électrique ?

Les principaux avantages



Facile à conduire

- > Il suffit d'embarquer et de démarrer.
- > Boîte automatique, pas de passage de vitesses.
- > Conduite calme et agréable.
- > Pas de problème de démarrage en hiver.



Silencieuse et sans émissions locales

Les voitures électriques roulent plus silencieusement et ne produisent pas de gaz d'échappement. Elles améliorent la qualité de vie, surtout dans les quartiers résidentiels, et contribuent à un air plus propre ainsi qu'à une réduction des nuisances sonores..



Entretien réduit

Moins de pièces mobiles signifie moins d'usure : un moteur électrique ne compte qu'une fraction des pièces mobiles d'un moteur thermique, environ 20 à 50 contre 1.000 à 2.000. Il n'y a ni vidange d'huile ni embrayage.



Performante

Les voitures électriques utilisent l'énergie de manière nettement plus efficace :

Dans un moteur thermique, 75 à 80 % de l'énergie utilisée est perdue sous forme de chaleur et de frottements. Seuls environ 20 à 25 % servent réellement à faire avancer le véhicule.

Au contraire, les voitures électriques utilisent environ 70 à 80 % de l'énergie consommée pour le déplacement. Le moteur électrique lui-même atteint un rendement d'environ 85 à 95 %.

Les voitures électriques sont une solution de mobilité moderne et efficace.

Elles roulent sans émissions locales, sont silencieuses et particulièrement agréables au quotidien.



Autonomie

Les voitures électriques sont aujourd'hui disponibles dans une grande diversité de modèles, de la petite urbaine au véhicule familial. Selon le type, l'autonomie des modèles modernes se situe généralement entre 250 et 500 km, et nettement plus pour les grands véhicules. Pour le quotidien, c'est en règle générale largement suffisant.

Petite voiture	250-350 km
Catégorie moyenne	350-500 km
Longue distance	500-700 km

En hiver, l'autonomie peut diminuer de 20 à 30 % selon la température et l'utilisation. Les véhicules modernes compensent toutefois de plus en plus cette baisse grâce à des batteries plus efficaces et réchauffées par une pompe à chaleur.

Recharge simple et coûts d'utilisation réduits



Les bornes de recharge rapide de 150 à 350 kW permettent de passer de 20 à 80 % de charge en 20 à 40 minutes. À la maison, la voiture peut être rechargée pendant plusieurs heures à faible puissance, par exemple 5 kW, lorsqu'elle n'est de toute façon pas utilisée.

Combien d'énergie faut-il pour parcourir 100 km ?

Voiture thermique (± 5,5 L de diesel o.u 6,5 L d'essence)	55 kWh
Voiture électrique (en moyenne) (23 kWh en hiver, 16 kWh en été)	18 kWh

Les voitures électriques consomment environ 3 x moins d'énergie que les voitures thermiques.

Source : ADEME und Patrick Plötz (Fraunhofer ISI)

Le coût de l'énergie par kilomètre est le plus souvent nettement inférieur à celui d'une voiture thermique, surtout en rechargeant à la maison ou avec sa propre installation photovoltaïque.

- > Recharge à la maison : 5-7 € / 100 km
- > Avec sa propre installation : 3,5-5 € / 100 km
- > Voiture thermique : souvent 10-15 € / 100 km

Climat, ressources & recyclage

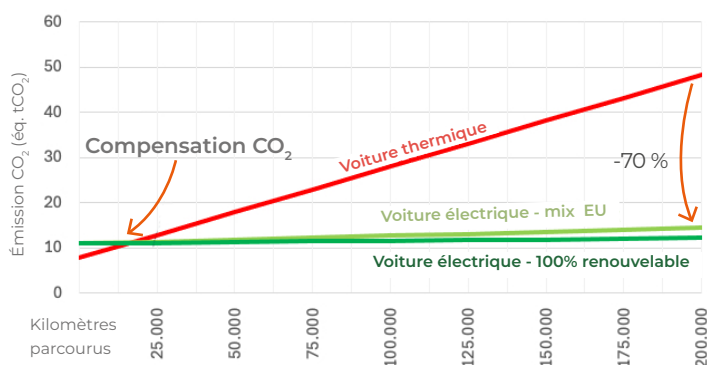


L'électromobilité n'est pas parfaite mais elle constitue une étape importante vers une mobilité plus durable.



Bilan CO₂

La fabrication d'une voiture électrique émet davantage de CO₂ que celle d'une voiture thermique, principalement à cause de la batterie. À l'usage, la voiture électrique compense souvent ce « handicap de départ » après quelques dizaines de milliers de km.



La batterie augmente les émissions liées à la fabrication d'environ 40 % : 11 t d'équivalent CO₂ contre 8 t d'équivalent CO₂ pour un moteur à combustion.

Après 200.000 km, la voiture électrique atteint globalement 30 % des émissions d'une voiture thermique :

- > Voiture électrique (mix électr. européen) : environ 14,4 t CO₂ éq.
- > Voiture électrique (100 % énergies renouvelables) : environ 12,2 t CO₂ éq.
- > Voiture thermique : environ 48,3 t CO₂ éq.

Le graphique montre le bilan carbone d'un véhicule de gamme moyenne dans l'UE. Source : représentation simplifiée propre, basée sur ICCT, Life-cycle greenhouse gas emissions from passenger cars in the European Union (2025).



Ressources, recyclage & avenir

Les batteries nécessitent des matières premières mais la technologie évolue continuellement. En outre, les véhicules à moteur thermique contiennent eux aussi des matériaux critiques, par exemple dans le catalyseur. L'élément décisif n'est donc pas seulement l'état actuel de la technologie, mais surtout son évolution : les batteries deviennent plus efficaces, nécessitent moins de matières premières critiques et sont de plus en plus recyclables.

Évolution de la technologie des batteries

- > Les anciennes batteries au lithium, encore partiellement utilisés aujourd'hui, comme NMC/NCA, permettent de fortes autonomies mais nécessitent des matières premières telles que le nickel et le cobalt.
- > Les batteries LFP sont aujourd'hui de plus en plus utilisées et se passent de ces matériaux critiques.
- > À l'avenir, les batteries sodium-ion pourraient encore réduire le besoin en matières premières rares.

Recyclage

Dans l'Union européenne, les batteries ne sont pas simplement jetées : elles sont collectées et recyclées de manière systématique. De nombreuses matières premières précieuses peuvent ainsi être récupérées et réutilisées. L'objectif est de créer une boucle fermée des matériaux, de l'utilisation au recyclage puis à la fabrication de nouvelles batteries.

- > Le recyclage est obligatoire et encadré par la réglementation européenne.
- > Les fabricants doivent assurer la reprise et la valorisation. Une utilisation secondaire étant également possible.
- > Jusqu'à 90-95 % de métaux importants, par exemple le nickel, le cobalt et le cuivre, peuvent être récupérés.
- > Le lithium est lui aussi de plus en plus recyclé, avec un objectif allant jusqu'à 80 %.

Informations complémentaires :
<https://www.iea.org/policies/16763-eu-sustainable-batteries-regulation>
<https://www.simplireturn.com/eu-batterieverordnung-im-ueberblick/>

Vous voulez profiter de cette offre
ou en savoir plus ?

C'est facile de se
lancer et ça vaut
le coup.

Plus d'info à la réunion d'information dans votre commune !



Pour en savoir plus :

- > Dates des réunions
- > Manifester son intérêt
- > Recevoir plus d'informations



mobil.courantdair.be

Une offre
pour la mobilité
dans nos villages.

Un projet de

courant d'air

mobilite@courantdair.be | 080 216 944



**Utiliser
plutôt que
posséder !**



**Rejoins-
nous !**

En collaboration avec l'ASBL MOVIA ,
notre partenaire pour une mobilité locale,
partagée et durable, et avec les groupes
d'action locale (GAL) 100 Dörfer – 1 Zukunft,
Fagnes Haute-Amblève et
Zwischen Weser & Göhl.



Cofinancé par
l'Union européenne

Ostbelgien

Avec le soutien de
la

